



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



➤ **QUAND DOIS-JE M'INSCRIRE SUR LE SITE MAJDC.FR ?**

4 mois après m'être fait recenser dans la mairie de mon domicile, ou après avoir reçu un mail du Service Nationale d'Orléans.

ATTENTION : au moment de l'inscription, veuillez-vous reporter dans l'espace Administré.

➤ **A QUOI SERT MON INSCRIPTION SUR MAJDC.FR ?**

- Préparer ma JDC (Journée de Défense et de Citoyenneté),
- Géolocaliser le CSN (Centre de Service National) et le site (s'informer sur le contenu de la JDC),
- Dialoguer avec son CSN par messagerie, obtenir des attestations ; demander une exemption, changer de date et/ou de site JDC, signaler une indisponibilité, actualiser ses données,
- Télécharger sa convocation, son attestation de participation à la JDC.

Sans oublier le site www.defense.gouv.fr/jdc/csn/coordonnees-du-csn-orleans qui informe de toute annulation de JDC, de fermeture exceptionnelle de l'accueil téléphonique etc...

Votre contact :

Centre du service National d'Orléans

☎ : 09 70 84 51 51 – ✉ : csnj-orleans.contact.fct@intradef.gouv.fr

Du lundi au jeudi : 8h30 à 11h30 / 13h30 à 16h30

Le vendredi : 8h30 à 11h30 / 13h15 à 14h45

PRIVILÉGIER LE COURRIEL